

Atelier citoyen - Interquartier

Lieux et services à valoriser ou à améliorer

DÉCEMBRE 2013

INTRODUCTION

Les membres de l'atelier ont fait part lors de la présentation du mandat de leur volonté d'interroger la Ville et Nantes Métropole au-delà du contenu à valoriser dans un kit pratique. La première question du mandat a ainsi été élargie aux lieux et services à améliorer en matière de développement durable.

Pour chaque quartier, la Ville et Nantes Métropole se sont efforcées d'apporter des réponses aux points à améliorer suggérés par les membres de l'atelier en les regroupant suivant les thématiques présentées dans la réponse transversale :

- > bien gérer ses déchets,
- > se déplacer à pied, à vélo, en transports en commun,
- > consommer local et de saison,
- > développer et profiter de la nature en ville,
- > économiser l'eau, l'énergie,
- > trouver des ressources associatives.

En fin de document, le lecteur trouvera une liste non exhaustive des lieux et des services emblématiques de chaque quartier, définie à partir des préconisations des membres de l'atelier, augmentée par les services de la Ville. Cette première liste indicative alimentera le contenu de la carte cadre de vie-développement durable de chacun des quartiers nantais. De plus, une première liste des lieux de diffusion du kit sur le développement durable est proposée.

Le quartier Breil Barberie est à l'origine de l'élaboration de la première version du kit pratique développement durable. Deux représentants du quartier sont venus présenter la démarche initiée sur le quartier du Breil Barberie mais ils n'ont pas participé à la réflexion de cet atelier. C'est la raison pour laquelle ce quartier ne figure pas sur ce document. Il fera bien sûr l'objet d'une carte spécifique, la liste des lieux et services emblématiques du quartier ainsi que la liste de diffusion du kit développement durable sera établie avec le conseil et l'équipe de quartier.

SOMMAIRE



dialogue citoyen

RÉPONSE DE LA VILLE DE NANTES ET NANTES MÉTROPOLE PAR QUARTIER

I RÉPONSES THÉMATIQUES

THÉMATIQUE 1 BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Tous quartiers

1 Limiter les publicités non adressées et les déchets des commerçants

Nantes Métropole, dans le cadre de son plan de prévention des déchets, met à la disposition des habitants l'autocollant « Stop Pub », permettant de ne plus recevoir les publicités non adressées, tout en continuant à recevoir les magazines d'information. Nantes Habitat propose des étiquettes « Stop Pub » adaptées aux boîtes aux lettres de ses locataires.

Des audits sont réalisés auprès des commerçants pour réduire la production de déchets, dans le cadre d'une convention entre Nantes Métropole, la chambre du commerce et l'industrie (CCI), les chambres des métiers et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), afin de faire avancer ce chantier important.

2 Mieux expliquer le mode d'emploi des composteurs collectifs

Les règles d'implantation d'un composteur collectif ne font actuellement pas l'objet d'un document détaillé. La Ville de Nantes sollicite l'association Compostri pour réaliser un mode d'emploi pratique. Cette association propose des séances de formation et des rencontres ouvertes à tous, elle souhaite améliorer l'information entre habitants en s'appuyant sur les maitres guides composteurs, ambassadeurs formés aux techniques de compostage.

3 Améliorer la signalétique des points d'apport volontaire

La signalétique des points d'apport volontaire et des colonnes aériennes est un chantier pertinent et identifié par la direction des déchets. Il est vrai que le numéro d'Allo Propreté figure sur certains points d'apport mais pas de manière systématique. C'est un axe d'amélioration pour la Ville et Nantes Métropole.

4 Connaître la logique d'implantation des points d'apport volontaire

Avant 2013, les points d'apport volontaire venaient en complément de la collecte porte à porte. Depuis septembre 2013, avec la généralisation de la collecte porte à porte, les emplacements des points d'apport volontaire ont été conservés et leur fonction développée pour des flux complémentaires (textile, CD). Les nouvelles implantations de colonnes enterrées (notamment verre) se font selon l'identification de zones blanches, c'est-à-dire des zones où il n'y a pas un point d'apport pour 500 habitants.

Plus largement, des informations sur les règles concernant les encombrants, les points de collecte des vêtements, les lieux de retrait des cartes Tri'Sac... seront intégrés au kit développement durable.

5 Uniformiser le mode de collecte

Le déploiement de la collecte sélective se poursuit. Depuis le 13 septembre 2013, 100% des habitants bénéficient d'une collecte à leur porte : bacs jaunes, sacs jaunes ou Tri'Sac. Une étude sur l'apport volontaire est en cours afin de répondre aux attentes des usagers sur les flux de déchets, la signalétique, l'intégration urbaine, etc.

6 Mieux informer sur la collecte des déchets toxiques

Leur traitement et les lieux où ils peuvent être déposés seront mentionnés dans le prochain kit développement durable.

7 Mettre en place une collecte des déchets verts

Les déchets verts peuvent être déposés dans les déchèteries et les écopoints. Une expérimentation sur le broyage a été réalisée en 2013 sur trois communes et deux quartiers.

Le déploiement du broyage sur l'ensemble du territoire est à l'étude et sera finalisé pendant l'été 2014.

8 Limiter les publications locales Nantes Passion, Nantes Métropole, Conseil général, Conseil régional

La Ville et Nantes Métropole ne retiennent pas cette proposition et n'envisagent pas la refonte de ces magazines.

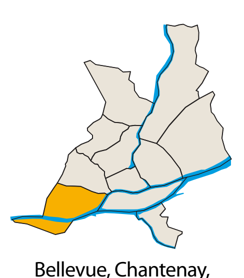
9 Diffuser les outils pédagogiques existants sur la gestion des déchets

La réglette aimantée sur le tri des déchets, l'information sur la collecte des produits toxiques seront présentées dans le kit développement durable.


Centre-ville

10 Installer un composteur square Jean Hurtin

Le groupe d'habitants intéressé par la mise en place d'un composteur square Jean Hurtin peut contacter l'association Compostri pour étudier la faisabilité du projet.

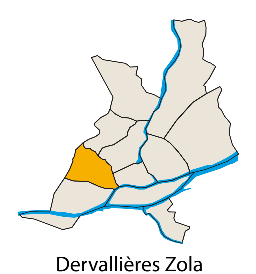

Bellevue, Chantenay, Sainte-Anne

11 Valoriser les services de l'écopoint

La Ville et Nantes Métropole s'engagent à faire figurer l'écopoint municipal du boulevard Alphonse Juin sur la carte cadre de vie-développement durable Bellevue – Chantenay – Sainte-Anne, en y précisant les horaires et les services associés.

12 Développer la visibilité de lieux de réemploi

La Boutik & Troc, gérée par l'association Ouest Cœur d'Estuaire et Agglomération Nantaise, est un service qui permet de déposer, d'échanger ou d'acheter des objets d'occasion, tous les mercredis.
L'association Transformers propose des ateliers de transformations des déchets domestiques et industriels.


Dervallières Zola

13 Améliorer la propreté aux abords du point d'apport volontaire de la place du Repos de Chasse

Le point d'apport volontaire actuellement en place est un "appel" aux dépôts sauvages d'encombrants, de déchets divers, etc. Le déplacement éventuel de ce point d'apport est à l'étude.


Hauts-Pavés Saint-Félix

14 Maintenir l'écopoint rue d'Auvours

Dans le cadre du projet de reconversion du site d'Auvours, des études sont en cours pour intégrer l'écopoint en rez-de-chaussée d'un futur bâtiment. La continuité du service sera assurée pendant la durée des travaux.

15 Améliorer la propreté sur le quartier

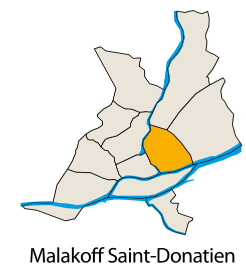
Deux séances plénières du conseil de quartier ont permis d'aborder la question de la propreté urbaine.

16 Développer le compostage partagé

Les habitants intéressés par l'initiative d'un composteur collectif sur le site de Félix Thomas sont invités à se faire connaître par l'équipe de quartier, qui peut soutenir ce projet.

17 Faire connaître les Puces du samedi matin place Viarme

Il s'agit d'un bon exemple de réutilisation d'objets, dont les modalités de participation et les horaires seront précisés dans la carte cadre de vie-développement durable du quartier.


Malakoff Saint-Donatien

18 Valoriser le composteur partagé

Le projet de composteur de quartier sur Malakoff sera précisé sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier.


Île de Nantes

19 Créer 2 écopoints de chaque côté de l'Île de Nantes

Sur la partie Est, la SAMOA cherche à identifier un terrain. Pour la partie Ouest, la proximité avec la déchèterie de la Prairie des Mauves ne justifie pas la création d'un nouvel écopoint.

20 Réduire les déchets à la source

Les associations de réemploi telles que les Marchands de sable figureront sur la carte cadre de vie-développement durable Île de Nantes ainsi que le lien vers les vide-greniers associatifs.


Nantes Nord

21 Faire connaître l'association Arbres

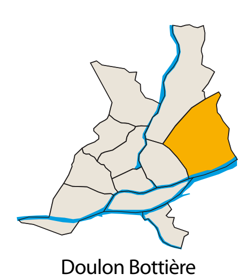
La présence de l'association Arbres sur le quartier, sa fonction sociale et environnementale pourrait être mentionnée sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier. Cette association fait la collecte des papiers de Nantes Métropole. Les habitants peuvent également y déposer leurs cartons.

22 Élargir les lieux et les horaires de distribution des sacs Tri'Sac

Le nombre de points fixes a été renforcé. De nouveaux rendez-vous sont proposés dans le centre-ville et les quartiers nouvellement Tri'Sac, depuis septembre 2013.

23 Adapter les horaires du local encombrants de Nantes Habitat

Nantes Habitat réfléchit à une ouverture en soirée ou le samedi matin.


Doulon Bottière

24 Résorber les déchets sauvages pont des Américains, chemin de la Clairière

Le pôle Erdre et Loire a été alerté sur cette question.

25 Développer et faire connaître les composteurs du quartier

Le quartier est actif sur le sujet. Plusieurs projets ont été accompagnés : le projet Croissant avec les habitants de l'institut d'éducation motrice de la Marrière, le projet privé d'un ilot Bottière Chénaie et le projet Broussais.
Les composteurs à destination du quartier Doulon Bottière seront précisés sur la carte cadre de vie-développement durable avec leurs horaires d'accès.

26 Expliquer la notion d'éco-quartier aux écoliers et collégiens (normes de construction, gestion des ressources et des déchets)

Des actions sont déjà engagées : l'installation de nichoirs avec le collège de la Noë Lambert et la visite de la zone d'aménagement concerté (ZAC) par la direction territoriale d'aménagement (DTA) avec l'école Julien Gracq. Ce type d'actions mérite d'être poursuivi.

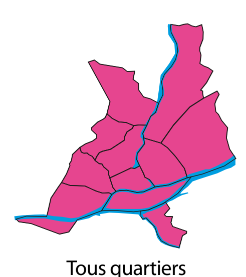

Nantes Sud

27 Résorber la question des déchets route de Clisson, rue Mauvoisin, sur la piste cyclable

La Ville de Nantes a rencontré les commerçants du Lion d'Or, ce qui a permis d'ajouter des poubelles supplémentaires. Elle a également demandé un rendez-vous au principal du lycée afin de réfléchir au problème et d'envisager des actions de sensibilisation des lycéens.

28 Installer de nouvelles poubelles à l'angle de la rue Mauvoisin et de la route de Clisson, sur le parking du centre médical et aux extrémités de la piste cyclable

Six poubelles ont été installées en 2012/13 sur le secteur Lion d'Or-Bourdonnières-Civelière. Le centre médical est un espace privé sur lequel la Ville ne peut intervenir.


Tous quartiers

1 Mettre en place des règles pour l'aménagement des locaux à vélos dans l'habitat collectif

Les règles actuelles concernent uniquement l'espace public, règles que l'on peut trouver dans le guide vélo de Nantes Métropole, disponible à la rubrique « Charte d'aménagement et de gestion de l'espace public ». Ces règles peuvent utilement être consultées par les aménageurs, les promoteurs ou les bailleurs et adaptées selon le type d'habitat.

Les fiches du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), conçues à partir des bonnes pratiques territoriales, proposent des exemples d'aménagement et peuvent être communiquées aux syndics.

Pour l'habitat collectif, un règlement des locaux à vélos, intégrant la question de la gestion des épaves, serait nécessaire. Un travail de recensement des pratiques et des préconisations a été réalisé par Nantes Métropole et Nantes Habitat sur le parc de ce dernier.

La question du traitement qualitatif des locaux à vélo pourrait par ailleurs être réétudiée lors de l'élaboration du prochain plan local d'urbanisme (PLU) communautaire.

2 Établir une procédure d'enlèvement des vélos épaves

Pour les vélos situés sur l'espace public, le classement en tant qu'épave s'appuie sur le constat de la police qui fait procéder si nécessaire à l'enlèvement par le pôle de proximité. Pour les vélos situés dans les copropriétés, la procédure d'enlèvement doit être décrite dans le règlement d'usage de la copropriété.

3 Accéder à une carte des appuis vélos et contribuer aux aménagements cyclistes

L'information collaborative sur les appuis vélo est disponible sur le site opencyclemap.org sur le périmètre de la Ville de Nantes, mais elle ne fait pas l'objet d'une communication particulière pour le public. Les emplacements des appuis vélos sont définis à partir des besoins exprimés en prenant en compte les contraintes des règlementations de secteur sauvegardé et de mise en œuvre. Tous les ans, 300 appuis vélos supplémentaires sont installés.

Par ailleurs, Nantes Métropole ne souhaite pas développer ce type d'équipement en zone piétonne. Les ateliers sur les déplacements doux conduits sur les quartiers nantais ont permis d'intégrer des priorités d'aménagements.

Le site GéoVélo offre la possibilité de signaler des difficultés de parcours et des problèmes de géo-localisation. Un courriel peut être envoyé à velo@nantesmetropole.fr pour signaler un problème d'aménagement.

4 Compatibilité entre les tarifs de nuit des parkings NGE et une politique de réduction de la place de la voiture en ville

Cette question a été transmise aux services concernés de Nantes Métropole.

5 Proposer des parcours et des balades à pied en ville

Le carnet de balades d'Écopôle, désormais disponible sur le site de l'association, propose des sorties environnementales d'une heure à la demi-journée. L'application Green Raid donne également des idées de sortie en relation avec le développement durable. L'application Nantes Green Capitale propose également des parcours verts dans la ville et l'agglomération.

6 S'informer pour mieux se déplacer sans voiture

La liste des associations œuvrant pour le développement du vélo sera intégrée au kit développement durable, ainsi que les documents sur les comportements à adopter, notamment les « tourner à droite ». Tous les ans, 300 appuis vélos supplémentaires sont installés.

La liste des stations Bicloo sera précisée sur la carte cadre de vie-développement durable.

7 Accéder à l'aéroport

La desserte de l'aéroport par la navette dédiée sera rappelée.

8 Équipement cycliste : gilet jaune, éclairage, freins, etc.

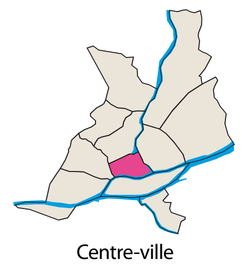
L'opération « Tous à vélo » se déroule chaque année, début octobre, cours des 50 otages, et diffuse cet équipement. Un livret « Toi-moi-nous » est disponible sur le site de Nantes Métropole et peut être utilisé dans les animations sur demande.

9 Sensibiliser les jeunes aux déplacements doux et à la conduite du vélo en ville

Le programme Mobilus proposé aux écoles nantaises en cycle 3 (CM1), coordonné par Écopôle et soutenu par Nantes Métropole, permet de découvrir les différentes facettes de la mobilité : vélo, piéton, bus, tramway.

Il existe également une piste sécurité routière à la Beaujoire qui peut être utilisée par les écoles.

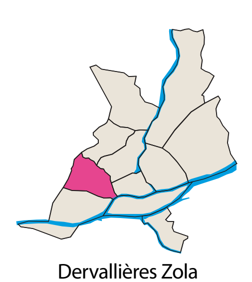
Les informations de base sur la sécurité des cyclistes, le partage de l'espace et le respect du code de la route seront présentes dans le kit développement durable. L'apprentissage du code de la route permet d'améliorer la confiance dans l'usage du vélo et réduire l'appréhension.



Centre-ville

10 Sécuriser les zones piétonnes

Un atelier sur le centre-ville a été dédié à cette question. Il a mis en évidence que les préconisations des citoyens sont des préoccupations de la Ville et Nantes Métropole. L'installation de revêtements antidérapants est déjà prise en compte dans la réfection des voiries et des trottoirs. Les bords des rues pavées des zones planes sont traités dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements de l'espace public (P.A.V.E.) et des travaux lourds. Enfin, les dénivellations sont marquées par des bandes podotactiles en haut des marches d'escalier ou des bordures de trottoirs.



Dervallières Zola

11 Suppression de la ligne 24

Le secteur ouest du centre-ville de Nantes fait partie des espaces où les dessertes ont été modifiées à la rentrée de septembre 2010, pour clarifier et améliorer l'offre de transport collectif.

Le tronçon de la ligne 24 entre Preux et Commerce a été supprimé à cette époque, mais, dans le même temps :

- la reprise de la ligne 24 sur la rue de la Durantière entre les arrêts Paul Bert et Tertre a été faite par la ligne 11 qui a abandonné son trajet sur le boulevard Romanet entre les arrêts Romanet et Croix Bonneau, largement desservis par la ligne 1 de tramway,
- les quartiers Zola et Mellinet ont toujours été desservis par les lignes 23 et 11,
- la desserte de Preux a été reprise par la ligne 59.

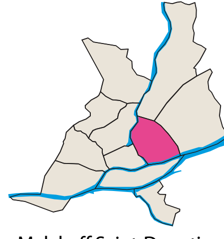
Cette suppression a entraîné, dans un premier temps l'abandon de l'arrêt Danais qui a, depuis, été repris par la ligne 23.

D'une façon générale, les quartiers Mellinet et Zola bénéficient aujourd'hui d'une desserte tout à fait pertinente au travers :

- des lignes 70, 23 et 11 pour Zola,
- des lignes 11, 23 et C1 pour Mellinet.

Au regard de cette offre importante, la superposition de la ligne 24 apparaissait donc comme une suroffre.

Les kilomètres économisés, lors des rationalisations effectuées en 2009 et 2010, ont été réinjectés lors de la mise en œuvre du Chronobus, dont le quartier a profité au travers du C1.



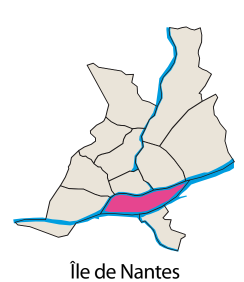
Malakoff Saint-Donatien

12 Signalétique avec des temps de parcours à pied

Une signalétique avec les temps de parcours à pied a été testée sur une partie du quartier, suite à une initiative nationale. Cette expérimentation s'avère effectivement intéressante. La réflexion rejoint les préconisations des membres de l'atelier déplacements doux et pourrait être reprise sur le quartier par un groupe travail cadre de vie-proximité avec le pôle et le SEVE, en 2014. Plusieurs objectifs pourraient être poursuivis sur le lien entre les espaces verts, la contribution à une meilleure couture entre la partie Malakoff et Saint-Donatien, etc.

13 Maintenir des bus sur le quartier pendant les manifestations

Les perturbations de la circulation lors des manifestations entraînent généralement une impossibilité d'exploiter la ligne du fait, entre autres, d'une circulation piétonne accrue et/ou du stationnement anarchique. De ce fait, pour éviter que les bus ne se retrouvent piégés et que la ligne se retrouve fortement perturbée sur la totalité de son itinéraire, les services préfèrent soit la dévier, soit la couper tout simplement. Cette dernière solution est choisie pour les manifestations au cœur de Nantes car elle permet une desserte de qualité jusqu'aux abords du centre-ville quitte à ce que les usagers finissent leur trajet par un peu de marche à pied.


Île de Nantes

14 Soutenir et valoriser l'ilot Familles

Cette initiative a fait l'objet d'un soutien dans le cadre de l'appel à projet citoyen Capitale Verte. Afin de contribuer à renforcer sa visibilité, cet ilot sera mentionné sur la carte cadre de vie-développement durable Île de Nantes. Il figure d'ores et déjà sur l'application Green Raid.

15 Absence de distributeurs TAN par carte bleu sur les lignes 2 et 3 du tramway

La SEMITAN exploite 202 distributeurs automatiques de tickets, dont 65 de la première génération qui ont effectivement la particularité de ne pas prendre la carte bancaire. La répartition sur le réseau est fonction du volume de vente escompté sur la station, et, dans ce cadre, la ligne 2 est plus particulièrement touchée.

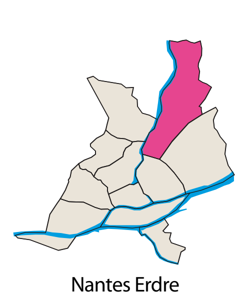
16 Sécuriser la pratique du vélo et de la marche à pied sur l'Île

Sur le boulevard des Martyrs Nantais, le cheminement piéton a été repris dans l'axe Nord Sud de la route à vélos : trottoirs aux normes et sécurisés.


Nantes Nord

17 Installer une station Marguerite

Un vote en ligne est actuellement en cours concernant les souhaits d'implantation des usagers de nouvelles stations Marguerite. La station Petit Port y figure. Les habitants intéressés peuvent voter sur le site imarguerite.com.


Nantes Erdre

18 Améliorer le déplacement cycliste

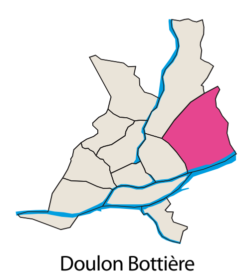
La présence des parkings vélos en P+R pourra être précisée sur la future carte cadre de vie-développement durable du quartier. Les questions de sécurité, dont le fonctionnement du « tourner à droite », seront également intégrées au kit développement durable.

La question de la traversée de l'autoroute par les cyclistes a été étudiée par l'atelier déplacements doux. Son coût trop élevé ne permet pas de l'envisager rapidement, malgré l'intérêt du projet.

19 Poursuivre le déplacement fluvial sur l'Erdre

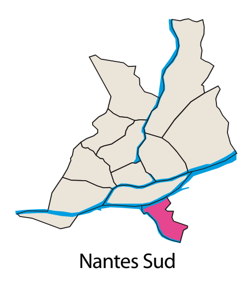
La traversée Navibus est possible 7 jours sur 7. Il s'agit d'un service à la demande assuré par un seul employé, ce qui implique un temps légal de pause méridienne.

La fréquentation du Passeur est relativement stable (autour de 66 000 voyages par an, en 2010 et 2012). Elle a connu une forte augmentation en 2011 (159 000) du fait de la gratuité accordée pendant les travaux sur le pont de la Jonelière.


Doulon Bottière

20 Sensibiliser les jeunes à la conduite du vélo en ville

La promenade en ville avec un enfant, son parent et encadré par un club vélo, proposée par l'école Maurice Macé, est une initiative intéressante qui sera présentée sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier pour en faire la promotion.


Nantes Sud

21 Faire connaître les pôles d'échanges multimodaux

Les pôles d'échanges Pirmil et Gréneraie seront précisés sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier : parkings relais pour le tramway et le busway, de nombreuses lignes de transport en commun mises en correspondance avec les cars Lila. Les cyclistes peuvent emprunter la ligne 4 en laissant leurs vélos dans les abris vélos (stations Mauvoisin, Clos Toreau, Bourdonnières).

22 Prolonger la vélo-route à Nantes Sud, développer des aménagements cyclables route de Vertou et route de Clisson, appuis vélos au Lion d'or, améliorer la liaison Est-Ouest

Des réponses partielles à ces questions ont déjà été apportées dans l'atelier déplacement doux du quartier. Un contre-sens cyclable est en cours de réalisation rue Frère-Louis. Des chaucidous ont été aménagés rue Théry et Goudy. 27 appuis-vélos ont été installés au cours de l'année 2013. Leur localisation a été travaillée dans le cadre de l'atelier citoyen.

23 Sensibiliser les jeunes aux déplacements doux et à la conduite du vélo en ville

Nantes Métropole accompagne les initiatives volontaires au Pédibus ou au Vélobus. Si des habitants sont intéressés par de telles initiatives, l'équipe de quartier se tient à leur disposition pour accompagner leur projet. Nantes Métropole réfléchit à d'autres formes d'initiatives pour favoriser la pratique sécurisée des trajets à pied ou à vélo pour les scolaires.

24 Rendre accessible le pôle commercial du Lion d'Or aux personnes à mobilité réduite

La mise aux normes de l'accessibilité revient aux commerces qui doivent faire les aménagements. Nantes Métropole peut les conseiller sur le type d'aménagements le moins coûteux. Elle complètera la continuité de ces accès sur l'espace public si besoin est.

THÉMATIQUE 3 — CONSOMMER LOCAL ET DE SAISON


Tous quartiers

1 Créer un logo spécifique pour les commerçants engagés dans le développement durable

Près d'une vingtaine de petites et moyennes entreprises (PME) sont engagées avec Nantes Métropole dans une démarche de progrès sur l'achat durable : « Territoire de commerce équitable » (nantes-achats-durables.fr). Les lieux ayant adopté des pratiques de consommation responsable sont référencés sur les sites internet et les applications téléphones comme consommer-responsable.fr et greenraid.fr, soutenus par Nantes Métropole.

2 Mettre en valeur les AMAP

Les AMAP de chaque quartier seront indiquées sur la carte cadre de vie – développement durable propre à chaque quartier. Elles sont géo-localisées sur le site greenraid.fr et amap44.org.

3 Créer une liste des producteurs locaux qui livrent sur Nantes

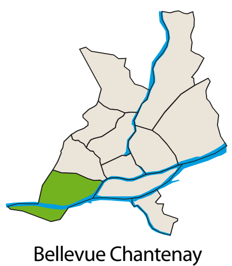
La carte des producteurs/vendeurs de la métropole est disponible sur nantesmetropole.fr/pratique/environnement/ et propose, en 2013, un pictogramme avec les livraisons. Cette information utile sera précisée dans le kit développement durable.

4 Informer sur les marchés et leurs horaires

La liste des marchés nantais est disponible sur le site de la Ville de Nantes. Les marchés de chaque quartier et à proximité figureront sur la carte cadre de vie - développement durable.
La liste de tous les marchés de la ville sera reprise dans le kit.

5 Soutenir les pôles commerçants de quartier

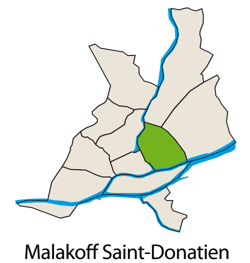
L'ajout de pôles commerçants de quartier pourra être étudié pour la carte cadre de vie développement durable 2015, en fonction de l'utilisation de la carte 2014 et des données disponibles.


Bellevue Chantenay Sainte-Anne

6 AMAP et marchés du quartier

Il existe plusieurs AMAP : la Liberté, la Carotte de Chantenay, les Croqueurs de bio, qui seront précisés sur la carte cadre de vie – développement durable. L'ajout de l'AMAP Saint Yves, rue Marange Sylvange, sera étudié.
Le marché place Jean Macé se tient le mardi matin, celui de la butte Sainte-Anne, place des Garennes, le jeudi matin, celui de Bellevue, place Denis Forestier à Saint-Herblain, les mardi et vendredi.

Les paniers des Bourderies gérés par le centre socioculturel des Bourderies proposent à la fois des services, des échanges, des rencontres autour de la vie du centre.


Malakoff Saint-Donatien

7 Informer sur les marchés du quartier

Le marché Toutesaides est présent le mercredi matin, place Victor Basch, depuis septembre 2013. Le marché du Vieux Doulon est ouvert les dimanches matin. À proximité du quartier, le marché de Talensac est ouvert du mardi au dimanche, le marché place du commandant Cousteau est ouvert en soirée sur le quartier Bottière Chesnaie.


Île de Nantes

8 Développer les AMAP, signaliser les commerçants de proximité, les jardins familiaux de l'Île

La collectivité ne peut se substituer à l'initiative privée ; son rôle est d'inciter ou de soutenir des initiatives citoyennes. Il existe une AMAP sur l'Île, la distribution des paniers se fait à la maison de quartier. L'association Croquinelle livre des paniers bio à domicile. Deux points-relais paniers bio solidaires sont présents sur le quartier : la boulangerie Galarne et Chez Lizette.

Une expérimentation de micro-marché solidaire à l'attention des personnes les plus précaires du quartier a été mise en place, le «collectif 4 saisons» est soutenu dans le cadre de Nantes Capitale verte.

La Fraîch' Attitude (rencontre autour de la consommation de fruits et légumes de saison avec des professionnels et des conseils) s'est déroulée cette année pour la deuxième fois sur l'Île de Nantes. Cette action devrait donner lieu en 2014 à d'autres actions autour de la nutrition.


Nantes Erdre

9 Mettre en valeur les AMAP

Il existe une AMAP à Port Boyer, gérée par l'amicale laïque de Port Boyer, paniers distribués à l'école Port Boyer, une AMAP à Saint-Joseph de Porterie. Des paniers solidaires à la maison de quartier de la Halvêque peuvent être acquis sur inscription auprès du centre ACCOORD Halvêque.

Les producteurs des environs proposant de la vente en direct comme la ferme du Limeur à la Chapelle-sur-Erdre, la ferme de la Panentière, le verger Bellevue à Sainte Luce sur Loire seront présents sur la carte cadre de vie – développement durable.


Doulon Bottière

10 Les marchés

La Ville de Nantes a installé un marché alimentaire sur la ZAC Bottière Chénaie, place du Commandant Cousteau. Une trentaine de commerçants sont présents le mercredi dès 16h30. Le marché de la Marrière se tient chaque vendredi matin, rue de la Marrière. Le marché de Doulon en plein air dispose ses étals chaque dimanche matin sur la place du Vieux Doulon. Une trentaine de commerçants proposent fruits et légumes primeurs, viande, poisson, fromage...

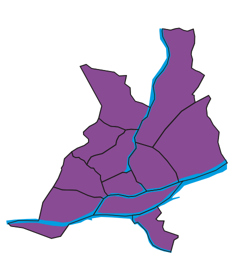

Nantes Sud

11 Développer l'offre « développement durable » dans les commerces de proximité

Deux AMAP fonctionnent à la Crapaudine dans le local de l'association Compostri : le panier de Sèvre (lundi 18h00 - 19h30) et les Crapaux dinent (mardi 18h30 - 19h30).

Le centre Accord organise la distribution mensuelle de paniers de saison (légumes-fruits-œufs...) à la maison des Confluences, sur inscription préalable à chaque distribution, leur coût reste modeste.

Des producteurs locaux proposent une fois par semaine des paniers bio-solidaires au Fournil de Saint-Jacques.


Tous quartiers

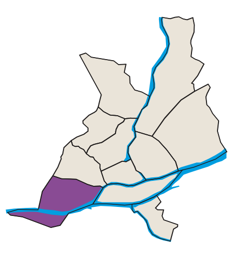
1 Améliorer la signalétique des espaces verts

L'amélioration de la signalétique des espaces verts est en cours et mise en œuvre par le service des espaces verts (SEVE) de la Ville de Nantes, elle a été renforcée dans le cadre de Nantes Capitale verte.

Le site greenraid.fr géo-localise et précise désormais le contenu des arbres fruitiers présents sur les stations gourmandes.

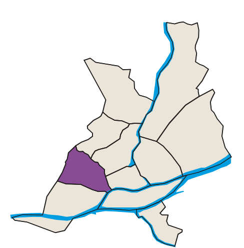
2 Mentionner sur une carte multithématique les parcs et les aménagements pour les enfants (toboggan, etc.)

L'indication des aires multi-jeux sur la carte cadre de vie-développement durable de chaque quartier est à l'étude.


Bellevue Chantenay Sainte-Anne

3 Faire connaître les espaces verts peu utilisés

Les espaces verts connus et peu connus pourront être précisés sur la carte cadre de vie-développement durable afin de favoriser leur fréquentation, comme cela a été suggéré par une participante de l'atelier.


Dervallières Zola

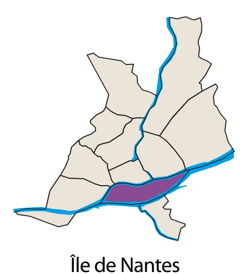
4 Valoriser les jardins de la Fournillière

Ces jardins seront mentionnés sur la carte cadre de vie-développement durable Dervallières Zola.
Depuis la tenue de l'atelier citoyen, des visites ont été organisées. Les membres de l'atelier déplacements doux sont intervenus pour solliciter la pose d'un panneau indiquant le jardin à l'entrée rue Jules Piédeleu. Ce panneau a été installé par Nantes Métropole. L'entrée côté rue Danton est également signalée par un petit panneau sur mât. Les jardins sont occupés par les jardiniers et les familles alentours connaissant bien le lieu. La valorisation de ces jardins se pose d'autant plus qu'elle permettrait de lutter contre les actes d'incivisme repérés dernièrement. Un travail avec l'école Saint-Clair et dans le cadre du Printemps des voisins est à l'étude.


Hauts-Pavés Saint-Felix

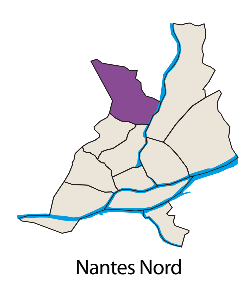
5 Créer des parcelles de jardins familiaux suite à l'agrandissement du parc des Capucins

Le parc des Capucins offre l'opportunité d'espaces, mais les porteurs de projets ne sont pas identifiés à ce jour.
Si des habitants manifestent l'intérêt de s'engager dans la réalisation d'un jardin collectif à Félix Thomas, la Ville peut soutenir cette proposition en lien avec les acteurs présents sur le site, comme l'association Au son des Casseroles et l'ACCOORD qui pourront associés à ce projet.


Île de Nantes

6 Développer les jardins familiaux sur l'Île de Nantes

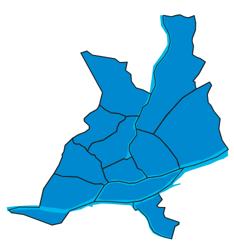
Le quartier dispose de seulement six parcelles au square Vertais. Trois sites de jardins partagés seront pérennisés suite aux expérimentations menées dans le cadre de Nantes Capitale Verte. Ces initiatives seront précisées sur la carte cadre de vie-développement durable de l'Île.


Nantes Nord

7 Faire connaître les espaces verts

Les parcs, les jardins, les squares, les jardins familiaux, la fédération française des randonnées pédestres, la ligue pour les oiseaux (LPO) de La Boissière figureront sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier Nantes Nord.

THÉMATIQUE 5 — ÉCONOMISER L'EAU, L'ÉNERGIE


Tous quartiers

1 Dispositifs d'aides existants pour faire des économies d'énergie

La Ville et Nantes Métropole proposent plusieurs dispositifs d'aides aux particuliers :

- Six « conseillers climat » accompagnent les copropriétés de plus de 20 logements, construites entre 1945 et 1985 ; les autres types de copropriétés peuvent contacter ces conseillers, mais l'accompagnement sera plus léger.
- Le défi « familles à énergie positive » propose, quant à lui, de réduire en groupe les consommations d'énergie.
- Des aides pour financer les travaux existent : programme « habiter mieux », programme d'« intérêt général », éco-prime, prime solaire thermique, etc.
- Des aides telles que des conseils, un soutien au remboursement pour les personnes en difficultés pour leurs factures d'énergie et des visites diagnostics-conseils à domicile permettent d'aider les habitants à répondre à leurs difficultés de paiement.

Pour toutes ces questions, le numéro d'Allo Climat (02 40 415 555) oriente vers le bon interlocuteur, du lundi au vendredi, de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h.

2 Connaître la fiabilité des diagnostics énergétiques de l'habitat, l'efficacité des solutions

Les diagnostics de performance énergétique se sont améliorés. L'espace info énergie est un espace de conseils gratuits, sur rendez-vous, 10 rue Gaëtan Rondeau dans l'immeuble Le Mercure, ou par courriel : nantes.44@eiepdl.fr. Les permanences téléphoniques (02 40 08 03 30) sont du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 18h.

Le site internet renovation-info-service.gouv.fr propose des solutions avec des acteurs locaux, selon le type de projet.

3 Éco-gestes : sensibiliser, informer

À ce jour, les panneaux informatifs sont utilisés pour relayer l'existence du numéro Allo Climat et des conseils sur les éco-gestes. Le centre ressource Écopôle est aussi un lieu ouvert au public pour ces questions.

4 Mettre en place des récupérateurs d'eau, notamment dans les jardins partagés

Les récupérateurs d'eau sont proposés de manière quasi systématique dans les jardins partagés municipaux.


Nantes Erdre

5 Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments publics aux dépenses énergétiques par des affiches

La Ville de Nantes participe à la campagne d'affichage européen « Display » qui mentionne les consommations d'énergies des bâtiments des collectivités, et ce plus particulièrement, sur toutes les écoles nantaises. La sensibilisation des usagers et des gestionnaires des salles municipales et des gymnases doit être renforcée, c'est un axe de progrès pour la Ville. L'alerte posée par un membre de l'atelier sur les dépenses d'énergie des salles Bonaire et du stade est transmise au service concerné de la Ville.


Nantes Sud

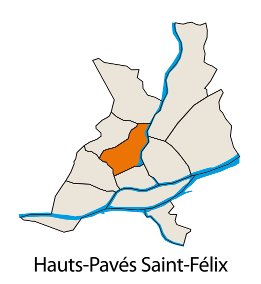
6 Aider à la rénovation énergétique et aux énergies renouvelables

Le kit développement durable apportera des informations sur ces aides. La contribution des habitants de ce quartier sur ce sujet a été importante. Les éléments seront repris en partie dans le mode d'emploi du kit sur la partie énergie.
Par ailleurs, la sensibilisation aux consommations d'énergie des appareils tels que le sèche-linge pourra être mentionnée. Les exemples de bonnes pratiques relevées par les participants de l'atelier pourront être précisés sur la carte cadre de vie-développement durable du quartier.

7 Créer des ambassadeurs de la transition énergétique

Cette proposition doit être étudiée par la Ville de Nantes et Nantes Métropole. Il n'y a pas de réponse à cette proposition, au-delà des expérimentations ou des secteurs prioritaires définis à partir des enjeux de précarité énergétique ou de rénovations énergétiques des copropriétés accompagnées par des conseillers climat de Nantes Métropole.

THÉMATIQUE 6 VIE DE QUARTIER, TROUVER LES RESSOURCES ASSOCIATIVES ACTIVES


Hauts-Pavés Saint-Félix

1 Afficher sur le réseau publicitaire la carte des services publics et des initiatives de proximité

Cette question a été transmise à la direction de la communication externe. Pour l'instant, il n'est pas possible de territorialiser le réseau d'affichage.

2 Créer une application smartphone avec les acteurs développement durable du quartier et un calendrier des activités

Depuis septembre 2013, l'association Marie et Alphonse a créé un site participatif dénommé L'étoilerie des Hauts-Pavés. Ce projet de quartier expérimente des outils et des moyens pour qu'une réelle articulation entre le *online* (sur le web) et le *offline* (actions de terrain) se mette en place avec pour objectif de tisser des liens entre les différents acteurs d'un même quartier. L'association est convaincue qu'aujourd'hui, les nouvelles technologies peuvent être mises au service du mieux vivre ensemble, projet inauguré le 7 décembre 2013 à l'occasion de l'événement « les belles trouvailles des Hauts-Pavés ». Toutes les informations sont disponibles sur le site letoilerie.com. Cet outil est complémentaire de l'application Green Raid sur les services pratiques développement durable.


Malakoff Saint-Donatien

3 Connaître toutes les associations du quartier

La liste des associations du quartier est disponible sur le site Nantes.fr, avec la possibilité de sélectionner les informations utiles et de les imprimer.
La maison de quartier des Haubans n'est pas le seul lieu associatif du quartier (Coudray, Sully, Manufacture...). La Ville partage le constat que l'information concernant les pôles associatifs secondaires est à renforcer.
Une réflexion autour des équipements publics et des activités installés dans le quartier sera conduite lors de la phase d'étude de l'aménagement de la ZAC Mellinet, intégrant une démarche de concertation.

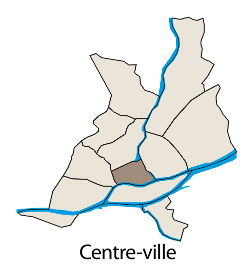

Île de Nantes

4 Développer le poids de l'avis des citoyens et les consultations préliminaires aux projets urbains sur l'Île

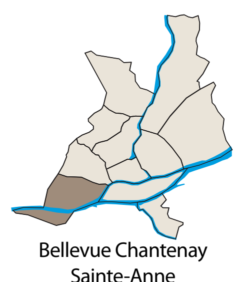
L'avis citoyen déplacement doux a permis d'établir un programme d'aménagements qui a été ou sera mis en œuvre dans les mois à venir. Un groupe issu de cet atelier a été créé pour suivre précisément les travaux.

II LISTE DES LIEUX ET SERVICES EMBLÉMATIQUES DE CHAQUE QUARTIER

Ces lieux et services seront signalés sur la carte cadre de vie-développement durable de chaque quartier. Cette liste n'est pas exhaustive et sera retravaillée pendant le premier semestre 2014.


Centre-ville

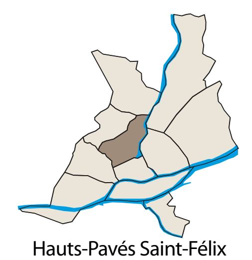
Les pôles d'échanges multimodaux Duchesse Anne et Commerce, les locaux à vélos gare Nord, le conservatoire de la biodiversité du jardin des Plantes, le vélo-route, le muséum d'histoire naturelle, l'accueil de la mairie de Nantes, etc.


Bellevue Chantenay
Sainte-Anne

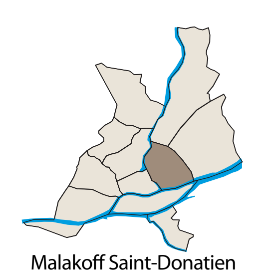
L'écopoint boulevard Alphonse Juin, la maison des habitants et du citoyen de Bellevue dans laquelle on trouve la mairie annexe de Bellevue, la mairie annexe de Chantenay, le Dix, le parc des Oblates, le parc de la Boucardière, les jardins familiaux et partagés (Bois de la Musse, Boucardière, Bourderies, Jamet et Oblates), la station gourmande rue du Jamet...


Dervallières Zola

L'écopoint Dervallières, le pôle sciences et environnement Séquoia, les jardins de la Fournillière, le vallon de la Chézine, etc.


Hauts-Pavés Saint-Félix

Le parc de Procé avec ses horaires, l'Écopôle avec sa fonction et ses horaires, le jardin de l'île de Versailles avec ses horaires, l'association Place au vélo, le marché de Talensac et ses horaires, l'écopoint Viarme, le pôle associatif Félix Thomas, les points relais Tri'Sac, etc.


Malakoff Saint-Donatien

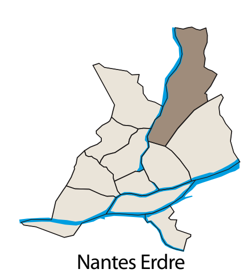
La piscine de la Petite Amazonie, la maison des Haubans, le pôle d'échanges multimodal de Doulon, l'usine de traitement de l'eau (secteur la Roche), les pistes cyclables des bords de Loire, les bords de l'Erdre, la cale Saint-Félix, le jardin des Plantes, le parc de la Roche, les stations gourmandes Mal'halambre et GardenKoff des Idéelles, etc.


Île de Nantes

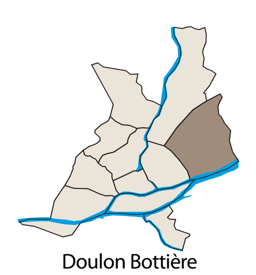
L'espace info énergie, l'association Bolivia Inti, le square Mabon, les projets pérennes de jardins partagés suite à l'appel à projet Capitale verte, le parc du CRAPA (circuit rustique d'activités en plein air, le siège des Écossolies, etc.



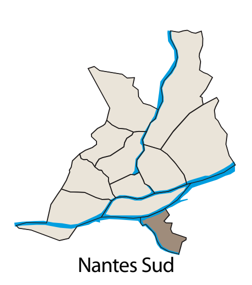
Les jardins partagés de l'Amande, le local encombrants/réemploi de Nantes Nord, l'association Arbres, etc.



L'écopoint Beaujoire, la station multimodale Haluchère-Batignolles, le point de distribution Tri'Sac (mairie annexe), la ferme de la Chantrerie, le parc de la Roseraie, la fédération des amis de l'Erdre, les jardins familiaux (jardin des Batignolles, Halvêque et Port Boyer), etc.



Les AMAP des amis du Croissant et de Nantes Doulon, les marchés de la Marrière, Bottière Chénaie et Doulon, la station Marguerite place Trarieux, les parcs de la Bottière Chénaie, du Croissant et du Grand Blottereau, les jardins familiaux du Croissant, des Collines, du Bois des Anses, des Chaupières, des Épinetttes et de la Terre promise, la serre de l'école Julien Gracq, la villa déchets, les pôles d'échanges multimodaux Haluchère et boulevard de Doulon…



Le pôle d'échanges Pirmil, l'axe vélo Nord-Sud, les 3 stations Bicloo, les consignes à vélos, le marché place Esnoult des Châtelets le mercredi de 8h à 13h, les 2 AMAP, les jardins de la Crapaudine, l'association Compostri, les stations gourmandes du Clos Toreau et de la place du Muguet Nantais devant la maison des Confluences, le Jardinet (jardin partagé Clos Toreau), le composteur collectif du Clos Toreau, le jardin des Escartons (jardin partagé à Pirmil)…

III LISTE DES LIEUX DE DIFFUSION DU KIT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CHAQUE QUARTIER

Ces lieux ont vocation à recevoir quelques exemplaires du kit développement durable complet de chaque quartier. Cette liste n'est pas exhaustive et sera retravaillée pendant le premier semestre 2014.

Centre-ville

L'espace info énergie, la mairie centrale, la bibliothèque Jacques Demy, l'office de tourisme, les établissements scolaires demandeurs, etc.

Bellevue Chantenay Sainte-Anne

La mairie annexe, la bibliothèque, les citoyens-relais, la maison des habitants et du citoyen de Bellevue, l'agence de Nantes Habitat…

Dervallières Zola

La mairie annexe, le pôle sciences et environnement Séquoia, Nantes Métropole aménagement...

Hauts-Pavés Saint-Félix

Le pôle associatif Félix Thomas, le centre de ressources Écopôle, les écoles, etc.
La diffusion lors du forum des associations en septembre est à l'étude.

Malakoff Saint-Donatien

Les pôles commerciaux de proximité, la Manufacture, la maison des Haubans, la mairie annexe, le jardin des Plantes, les places Toutes Aides, Victor Basch, Enfants Nantais…

Île de Nantes

L'espace info énergie, l'équipe de quartier, la SAMOA, etc.



L'équipe de quartier, l'agence locale de Nantes Habitat, l'association Arbres, etc.

La mairie annexe, les établissements scolaires, l'écopoint (à étudier), les rendez-vous d'accueil des nouveaux habitants, le pôle Erdre et Loire, la bibliothèque de la Halvêque, les bureaux locaux de Nantes Habitat, Samo, La Nantaise d'Habitations, Atlantique habitation…

Les mairies annexes de Doulon et de la Bottière, les maisons de quartier de la Bottière et de Doulon, les centres socioculturels de la Pilotière et du Perray, la médiathèque Floresca Guépin, le pôle Erdre et Loire…

La maison des Confluences, la mairie annexe, l'équipe de quartier, l'agence Goudy Nantes Habitat, le pôle Loire Sèvre et Vignoble, quelques commerces sur les zones Lion d'Or et Sèvres…



Pôle animation développement durable climat
Direction énergies, environnement & risques
Tél. 02 40 99 23 93

Mission citoyenneté et territoires
Tél. 02 40 41 99 27

Mission dialogue citoyen
Tél. 02 40 41 93 92

www.nantes.fr